

**ETABLISSEMENTS HENRI DOMONT SARL Henri DOMONT rappelle Boudin Blanc**

- Noms des modèles ou références concernés : **Boudin Blanc Lot n°173**
- Marque : **Sarl Henri Domont**
- **Lot lot n°173 Date limite de consommation 02/07/2021**
- Conditionnements : **Operculé**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France**
- Distributeurs : **Leclerc Salouël ITM Abbeville Super U Biache**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de *Listeria monocytogenes***
- Risques encourus par le consommateur : ***Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Peut entraîner des diarrhées parfois sanglantes, des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ils peuvent être suivis de complications (des maux de tête sévères, des complications neurologiques).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 9 juillet 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0322430140**
- Informations complémentaires publiques : **Pour les personnes ayant consommé ce produit mentionné ci-dessus et présenterait ce type de symptômes vous êtes invitées à consulter votre médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre